

Passage du Département du FINISTERE en état de CRISE SECHERESSE

Depuis le mois d'octobre 2021, le Finistère connaît un déficit pluviométrique. En effet, les pluies sont inférieures à la normale et les nappes présentent un niveau bas voire très bas. Avec les fortes chaleurs, la situation a continué de se tendre d'un point de vue de la disponibilité des ressources et de la capacité de production en eau potable des unités de traitement. Le département du Finistère a donc été placé en situation d'alerte renforcée sécheresse avec l'application de l'arrêté du 16 juillet 2022. Le comité de gestion de la ressource en eau s'est réuni le 10 août. A cette date l'ensemble du département du Finistère est placé en **situation de crise sécheresse (niveau 4 sur 4)**. L'arrêté préfectoral du 10 août 2022 impose de **nouvelles restrictions d'eau sur l'ensemble du département, telles que définies à l'Annexe 3 de l'Arrêté Cadre Sécheresse du Finistère**. Il est donc nécessaire que chacun s'implique et s'investisse dans la préservation de la ressource.

Rappel de la situation dans les usines gérées par Eau du Ponant

Globalement, Eau du Ponant constate un mois d'avance sur la situation hydrique habituelle avec plusieurs usines de production à l'arrêt :

Unité de Production de Kerleguer : l'usine est quasiment à l'arrêt pour respecter le débit réservé de La Penfeld.

Unité de Production du Moulin Blanc : la production de l'usine est en baisse du fait de la baisse de la disponibilité de ses ressources en particulier baisse du niveau dans la carrière de Goarem Vors.

Unité de Production de Kermorvan : l'étang amont permet de disposer d'un stock correspondant à seulement environ 15 jours d'autonomie en eau avant l'arrêt de production de l'usine.

Unité de Production de Pont ar Bled : elle fonctionne à plein régime en prélevant un volume dans l'Elorn permettant de respecter son débit réservé grâce au soutien d'étiage du Barrage du Drenec qui conserve à ce jour un stock d'environ 3 mois

Point sur l'usine de Pont ar Bled

Au-delà de la production d'eau potable permettant de couvrir les besoins de Brest métropole et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, l'Unité de production de Pont ar Bled assure actuellement la production des besoins en eau potable non assurés par les propres ressources de certains territoires du Pays de Brest. Ces volumes sont transportés par des interconnexions reliant ces territoires avec les infrastructures propriétés de Brest métropole qui joue pleinement son rôle en terme de solidarité territoriale.

**Passage du Département du FINISTERE
en état de CRISE SECHERESSE
Point sur la situation à l'usine de Pont Ar Bled
et au barrage du Drennec
Le 11/08/2022**



Les territoires concernés sont ceux de Pays d'Iroise communauté qui est habituellement secouru par Brest métropole. Pour la 1^{ière} fois depuis la création de l'interconnexion en 1995, le Syndicat du Bas Léon - qui assure la sécurisation des Communautés de Communes de Plabennec Pays de Abers et de Lesneven Côte des Légendes - a sollicité Brest métropole depuis le 26 juillet pour suppléer son secours du fait d'une ressource insuffisante dans l'Aber Wrach, ressource en eau pour son usine implantée à Kernilis.

Au vue de la situation, la production de l'usine de Pont ar Bled a été augmentée afin de compenser la baisse de production des autres usines du territoire autour de Brest métropole. La production maximum actuelle est de 43 000 m³ par jour. Cette capacité de production est rendue possible grâce au soutien d'étiage apporté par le Syndicat de Bassin de l'Elorn qui gère les lâchers d'eau depuis son Barrage du Drennec. La réserve du Drennec permet à ce jour – dans les conditions actuelles de disposer encore d'une centaine de jours de soutien d'étiage.

A quoi doit-on s'attendre si la sécheresse persiste tandis que la demande en eau potable ne faiblit pas ?

Tout est mis en œuvre pour éviter la rupture d'alimentation. A l'initiative d'Eau du Ponant, une réunion de coordination technique hebdomadaire a lieu avec l'ensemble des structures intervenant sur l'eau potable (Les Etablissements Publics de Coopération Territoriale directement concernées : Brest Métropole (BM), Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas (CAPLD), Pays d'Iroise Communauté. A noter que les Communautés de Communes de Plabennec Pays des Abers et de Lesneven Côte des Légendes sont représentés par le Syndicat du Bas Léon ; Les Syndicats de Bassins : Syndicat des eaux du Bas-Léon et Syndicat de bassin de l'Elorn ; Les Exploitants : Eau du Ponant et SUEZ Eau France). Cette réunion a pour but de faire un état de la situation, de se coordonner et de gérer au mieux les ressources.

Aujourd'hui, il est devenu **urgent de prendre toutes les dispositions nécessaires pour pallier aux besoins d'adduction en eau potable du territoire en particulier pour les usages domestiques.**

Eau du Ponant demande à ses usagers de réduire leur consommation et d'adopter un comportement adapté et raisonné pour économiser les ressources en eau.



ici,
ON PRÉSERVE L'EAU
du robinet !

Depuis le **10 août**, le territoire finistérien est placé en **alerte crise sécheresse (niveau 4)**. Les usages de l'eau sont donc limités. Il est nécessaire que **chacun** soit impliqué dans la **préservation de la ressource**.

Plus d'information : www.eauduponant.fr



**Passage du Département du FINISTERE
en état de CRISE SECHERESSE
Point sur la situation à l'usine de Pont Ar Bled
et au barrage du Drennec
Le 11/08/2022**

Chacun doit s'impliquer à son niveau et s'investir dans la préservation de la ressource pour garantir une capacité de production en eau potable suffisante jusqu'aux pluies de l'automne. Pour cela, Eau du Ponant prend donc toutes les mesures nécessaires pour informer les usagers sur les restrictions quant à la consommation de l'eau (relations presse, mailing, affichage, réseaux sociaux...). Pour rappel, ces restrictions concernent les usages publics, industriels comme privés à partir du réseau d'eau potable ou de toute autre ressource en eau.

La restriction d'eau est devenue primordiale pour tous pour éviter des ruptures d'alimentation en eau sur le territoire dans les prochaines semaines

Pour plus d'informations :

- *Bulletin piézométrique BRE : https://sigesbre.brgm.fr/IMG/pdf/bulletin_brgm_nappe_06-2022.pdf*
- *Arrêté du 10 août 2022 : <https://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Secheresse-le-departement-du-Finistere-place-en-situation-de-Crise-secheresse>*

Contacts :

Jean-François Menez, Directeur Technique

06 77 69 38 37 - 02 29 00 77 57

jean-francois.menez@eauduponant.fr

Lou Barry, Responsable Communication et Relations Presse

06 31 37 05 47 - 02 29 00 77 33

lou.barry@eauduponant.fr

EAU DU PONANT, SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL)

Eau du Ponant est une société publique locale qui dessert plus de 100 000 abonnés et 300 000 usagers, soit un tiers de la population du Finistère.

Chiffres clés :

- 42 collectivités actionnaires
- Plus de 50 communes desservies
- 200 salariés
- 2 819 km de réseaux eau potable
- 1 706 km de réseaux assainissement
- Plus de 300 installations, dont 7 usines de production d'eau potable et 21 stations d'épuration
- 10 M € par an d'investissements sur les installations (réseaux et usines)

<https://www.eauduponant.fr>